

## Loiret → Actualités

RENCONTRE ■ « Persévérance scolaire » et « innovations » étaient au rendez-vous, hier, au lycée Jean-Zay

## Accrochage scolaire, approche positive

Une « rencontre minute » pas comme les autres s'est tenue, hier, au lycée Jean-Zay d'Orléans. L'objectif, trouver des solutions contre le décrochage scolaire.

Stéphanie Cachinero  
stephanie.cachinero@centrefrance.com

Ding ! Une clochette retentit. C'est parti pour dix minutes d'échanges en face à face. Hier, le lycée Jean-Zay accueillait une « rencontre minute » (speed dating en anglais). Que les âmes esseulées ne se fassent pas trop d'illusions, il n'était pas question de repartir à deux. Mais de valoriser dix-huit dispositifs (de la maternelle au lycée) mis en place dans le Loiret, « Semaine de la persévérance scolaire et de l'innovation » oblige. Une initiative qui s'inscrit dans le plan national « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage ».

## Ne pas être jugé

Le mot d'ordre : positiver. Résultat, Michel Khairallah, délégué académique à l'innovation, préfère parler d'accrochage scolaire plutôt que de « décrochage mettant en avant ce qui est négatif ».



ÉCHANGES. Toutes les dix minutes, les participants changent de table et de projet. PHOTO P. PROUST

S'inspirer de ce que font les collègues et trouver des solutions, ou du moins des « pistes de réflexion, sans être dans le jugement ». Des moments rares, Ô combien « importants », confie Pascale Boutrot, proviseur du lycée Bernard-Palissy de Giens. Accompagnée d'un professeur et de sa con-

seillère principale d'éducation, elle est venue tenter de trouver des réponses à la démotivation de certains de ses élèves qui, pour de multiples raisons, ont décidé de ne plus travailler.

Une situation à laquelle elle refuse de se résigner. Alors, elle l'avoue, elle concentrera sa visite sur

trois tables, présentant trois dispositifs : l'atelier projet et remotivation du CIO, Atelier Motiv de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire et Byod post-bac, projet du lycée Voltaire d'Orléans (qui vise « à permettre aux étudiants une mobilité constructive par l'utilisa-

tion et la connexion des terminaux numériques personnels au réseau de l'établissement).

Mais pas question de papoter des heures et des heures. Le maître du temps, Michel Khairallah, veille. Dix minutes écoulées. Ding. Changement de table, histoire de donner du dynamisme et de multiplier les rencontres.

## Donner des idées

Cette fois, Bénédicte Peyras, professeur de sciences-éco au lycée Jean-Zay, fait face à Marie Desbrée, professeur des écoles à la maternelle Langevain de Saint-Jean-de-Braye. Le grand écart. Pourtant, l'expérience de Marie, concernant « l'évaluation bienveillante » couplée aux outils numériques intéresse Bénédicte, référence « évaluation positive » (qui n'est pas basée sur la note sanction). Marie lui explique comment ses petits bouts de chou se servent de l'iPad qu'elle a invité dans sa classe. Une fois son exercice terminé,

un petit chérubin se lève, va chercher la tablette, ouvre son espace personnel, clique sur les items, prend en photo son travail, enregistre sa voix pour le commenter... « Est-ce que cela enlève la crainte de l'échec ? », demande Bénédicte. « J'ai une petite fille à qui cela a donné plus de confiance. Venir me voir doit un peu l'intimider. Elle utilise la tablette, sachant qu'elle me permettra de voir son travail. » Réussite. Et « la semaine dernière, pour la première fois, elle m'a interpellée pour me montrer ses exercices ». Système impossible à transposer tel quel dès la seconde, mais de quoi donner des idées.

Autre nouveauté : au collège Jean-Rostand d'Orléans les devoirs de maths et SVT se font sur smartphone, dont sont équipés presque tous les élèves. Des problèmes posés via des liens renvoyant à des vidéos. Des réponses construites comme un mini story-board et filmées en classe. L'occasion de montrer qu'un portable ne sert pas qu'à se connecter sur Snapchat... ■

## CONSEIL RÉGIONAL

## Les travailleurs détachés ciblés par Guillaume Peltier



INVESTISSEMENTS. L'UDC demande que les entreprises signent une charte pour effectuer des travaux publics. ILLUSTRATION

La commission permanente de vendredi a suscité des débats généraux sur les investissements dans le domaine des travaux publics et sur la crise du lait.

C'est un cheval de bataille que Guillaume Peltier (Les Républicains, président du groupe de la droite et du centre) a enfourché depuis sa campagne électorale : le patriotisme économique. Il est revenu sur le sujet lors de la commission permanente de vendredi lorsqu'il a été question des investissements du conseil régional dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP). Il a demandé au président François

Bonneau (PS) de proposer aux entreprises du BTP, à qui la collectivité fait appel, de signer, sur la base du volontariat, une charte dans laquelle elles s'engagent à ne pas recourir à des travailleurs détachés. Cette question sera étudiée lors des États généraux.

Guillaume Peltier a, par ailleurs, évoqué la crise du lait. « En s'inspirant du verre de lait de Pierre Mendès-France en 1954, pourquoi ne pas devenir la première région de France de la promotion et la réhabilitation de la consommation du lait dans les écoles et les familles », a-t-il proposé. ■

Ph.A.

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ■ Le budget 2016 sera voté cette semaine

## Une complémentaire santé en projet

Sur le modèle de la mutuelle communale, le Département envisage de proposer une complémentaire santé aux particuliers du Loiret.

Le conseil départemental votera son budget 2016 jeudi et vendredi. Dans un contexte particulier, a rappelé hier, à la presse, le président (LR) du département Hugues Saury. Les dotations de l'État baissent (de 10,6 millions d'euros cette année) et les dépenses sociales augmentent (143,3 millions d'euros). Ce n'est pas propre au Loiret. Une dizaine de départements étaient virtuellement en cessation de paiement en 2015, ils devraient être plus d'une trentaine cette année.

Des négociations sont en cours entre l'ADF (Assemblée des départements de France) et l'État au sujet du paiement du RSA (Revenu de solidarité active). Elles devaient aboutir fin mars, mais ce ne sera vraisemblablement pas le cas.

Le conseil départemental du Loiret, lui, a pris la décision de limiter sa contribution au RSA à ce qui a été versé en 2015. La CAF et la MSA verseront les indemnités comme elles le font actuellement, et ce



EXPLICATIONS. Hugues Saury, président du Département, a évoqué le contexte particulier du vote du budget 2016.

sera à l'État de s'acquitter du « reste à charge ».

## Une couverture pour tous

La solidarité demeure en revanche une préoccupation importante pour le conseil départemental. Un exemple : le Loiret sera le premier département en France à proposer une complémentaire santé accessible à tous. Sur le modèle de ce qui a été réalisé dans plusieurs communes de France, dont celle de Saint-Germain-des-Prés dans le Loiret. Le principe ? La collectivité repré-

sente un potentiel important d'adhérents pour une mutuelle qui, en contrepartie, peut proposer des conditions avantageuses, en particulier pour un public dont les primes d'assurance sont élevées : demandeurs d'emploi, personnes âgées ou atteintes de certaines pathologies... L'association Actiom est chargée de mettre en œuvre ce projet.

Toujours dans le domaine de la solidarité, le Département prévoit un budget de 2,6 millions d'euros pour débiter le plan de rénovation de 24 Ehpad.

C'est, au total, 94 millions d'euros que prévoit d'investir (routes, collèges...) le conseil départemental cette année, soit une hausse de 27,7 % par rapport à 2015.

Les dépenses de fonctionnement, en revanche, sont maîtrisées... autant que possible. Le gouvernement vient d'annoncer une hausse d'1,2 % du point d'indice des fonctionnaires : « Cette hausse représente 1 million d'euros de dépenses de fonctionnement supplémentaire pour le département, nous ne l'avions pas prévu », dénonce Hugues Saury. ■

Philippe Abline  
philippe.abline@centrefrance.com

## HAUSSE D'IMPÔT

**Taxe foncière.** Le Département dispose de peu de leviers pour augmenter ses recettes. Elle en actionne un pour 2016, la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son taux est augmenté d'1,5 %, « ce qui représente une augmentation d'environ 30 euros par an pour une habitation », précise Olivier Geffroy, vice-président (LR).